

Relation Ecole • Entreprise



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

- La communauté d'agglomération de **Plaine Commune**, représentée par monsieur Patrick BRAOUEZEC, président, située au 21, avenue Jules Rimet - 93218 Saint-Denis cedex
- L'association **Plaine Commune Promotion**, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de Seine-Saint-Denis sous le n° 939431, représentée par monsieur Francis DUBRAC, président, située au 21, avenue Jules Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex
- L'Éducation nationale, l'**académie de Créteil**, représentée par monsieur Christian WASSENBERG, inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis, située au 8, rue Claude Bernard, 93008 Bobigny cedex

PRÉAMBULE

Depuis 2008, Plaine Commune, Plaine Commune Promotion et l'Éducation nationale travaillent conjointement au rapprochement école – entreprise. Au vu des nouvelles dispositions de l'Éducation nationale exposées dans la circulaire « parcours Avenir » parue au bulletin officiel du 9 juillet 2015 et la circulaire « pôles de stages » du 25 février 2015, ce rapprochement s'inscrit aujourd'hui comme une priorité.

En effet, la mise en œuvre du « parcours Avenir » - qui consiste à permettre à chaque élève de la classe de 6^{ème} à la classe terminale de construire son parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel - nécessite une mobilisation intense de tous les acteurs. En effet pour que ce parcours prenne tout son sens et participe à la culture commune, sa construction doit mobiliser les équipes éducatives, en lien avec les collectivités territoriales, les parents et les représentants du monde économique et professionnel.

Concernant la formation professionnelle, le principe de l'alternance – entendu comme un apprentissage en classe et en entreprise – s'est généralisé quels que soient les publics ou les qualifications visées. Les périodes d'immersion en milieu professionnel sont irremplaçables pour permettre aux apprenants de développer leurs compétences, leur connaissance du monde professionnel et de préparer ainsi efficacement leur insertion professionnelle.

Or, une enquête récente auprès des établissements scolaires du territoire a mis en évidence que 20 % des collégiens éprouvent de grandes difficultés à trouver un stage et que 56 % des établissements considèrent que leurs élèves souffrent de discriminations (origine, âge, etc...). De plus, très souvent le réseau social et professionnel des parents ne permet pas de remédier à cette situation.

Aussi, les trois parties signataires de la présente convention, au travers d'actions communes, se proposent d'aider les collégiens et les lycéens à :

- construire progressivement tout au long de leurs études une véritable compétence à s'orienter (*parcours Avenir*)
- acquérir les compétences attendues dans le cadre des certifications
- développer leur goût d'entreprendre et leur esprit d'initiative
- réussir leur insertion professionnelle et sociale.

A ces fins, la présente convention fixe des axes de coopération et précise les engagements réciproques, le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre.

PRÉSENTATION DES PARTIES PRENANTES

PLAINE COMMUNE

La communauté d'agglomération *Plaine Commune*, créée en 2000, est composée de 9 villes (Saint-Denis, Aubervilliers ; La Courneuve, Stains, Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse, Epinay, L'Île-Saint-Denis et Saint-Ouen) et recouvre, en 2014, 407 007 habitants. La population se caractérise notamment par sa jeunesse avec 38% de moins de 25 ans contre 33% en Ile-de-France.

Sur le plan économique, *Plaine Commune* constitue l'un des principaux pôles d'attractivité francilien avec plus de 10.000 établissements (publics et privés) et 141 563 emplois relevant du seul secteur privé. Cette activité économique se caractérise, par la taille des entreprises (82,5% de T.P.E, 13% de 10 à 50 salariés et 4,5% de plus de 50 salariés). On constate une prédominance du secteur tertiaire (44% des établissements pour le service et 33% pour le commerce, toutefois, il demeure 15 % des établissements consacrés à la construction et 8% à l'industrie).

Plaine Commune s'attache à ce que ce développement économique profite aux habitants, en l'occurrence aux jeunes de son territoire.

PLAINE COMMUNE PROMOTION

Plaine Commune Promotion est l'association la plus importante regroupant des entreprises (291) et des collectivités territoriales en France. Elle agit pour que le territoire de Plaine Commune occupe une place prépondérante sur la scène économique francilienne.

Ses objectifs :

- Promouvoir les atouts économiques du territoire
- Favoriser la synergie entre les partenaires économiques du territoire

L'association agit aux côtés des élus locaux pour que les nombreux grands chantiers du territoire puissent bénéficier aux acteurs économiques locaux et à ses habitants. Elle souhaite créer divers partenariats, notamment, avec les établissements d'enseignement secondaire et supérieur dans le cadre de sa commission « école-entreprise ».

L'ÉDUCATION NATIONALE/ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Sur le territoire de Plaine commune, *l'Éducation nationale* se caractérise par la présence sur le plan de l'enseignement secondaire et supérieur de :

- 32 collèges dont 11 SEGPA accueillant 18 350 collégiens
 - 16 lycées dont 10 polyvalents (général et technologiques) et 5 professionnels accueillant 13 770 lycéens
- 4 lycées ont obtenu le label « lycée des métiers » :
- le lycée Louise Michel (Epinay-sur-Seine) : « vente, commerce »
 - le lycée Marcel Cachin (Saint-Ouen) : « santé » avec un pôle métiers de l'énergie
 - le lycée Suger (Saint-Denis) : « image et son »
 - le lycée ENNA (Saint-Denis) : « structures métalliques » avec un pôle métiers des systèmes électroniques et numériques.

1 FACILITER L'ORIENTATION (PARCOURS Avenir)

ACTION 1.1 : RALLYE INTER-ENTREPRISES

Initié il y a quatorze ans, d'abord sur Saint-Denis puis progressivement sur toutes les villes du territoire de Plaine Commune, le Rallye inter-entreprises consiste en l'organisation de visites d'entreprises pendant trois semaines pour des groupes de collégiens, de lycéens (à la demande) et des jeunes en situation de décrochage. Habituellement mis en place sur les mois de janvier/février, le rallye sera dorénavant articulé avec la semaine nationale « école-entreprise ».

Engagements :

- *Plaine Commune Promotion* mobilise les entreprises, organise le planning des visites et communique sur l'initiative.
- *Plaine Commune* appuie la mobilisation des entreprises à travers son service Relations entreprises et communique sur l'initiative.
- *L'Éducation nationale* relaie l'information auprès des établissements (E.P.L.E), désigne, sur proposition du chef d'établissement, un professeur référent dans les E.P.L.E concernés. Les CIO, si besoin, accueilleront les réunions d'organisation du rallye et communiqueront sur l'initiative.

Référents opérationnels :

- *Pour Plaine Commune Promotion* : le chargé de mission « écoles-entreprises ».
- *Pour Plaine Commune* : le service Relations entreprises et la direction de la Communication.
- *Pour l'Éducation nationale* : l'inspecteur d'académie-directeur académique adjoint, en charge de la relation école-entreprise, les chefs d'établissement, les enseignants référents, les directeurs de CIO et le service communication de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis (DSDEN).

ACTION 1.2 : POLES DE STAGES COLLEGIENS POUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Depuis dix ans, et aujourd'hui dans le cadre de l'éducation à l'orientation « *parcours Avenir* », les élèves de 3^{ème} réalisent une séquence d'observation en milieu professionnel qui doit se dérouler dans une entreprise, une association, une administration, un établissement public ou une collectivité territoriale. L'enjeu est donc de trouver pour chaque jeune un lieu d'accueil lui permettant d'améliorer sa connaissance du monde professionnel.

Cette action vise à renforcer le partenariat avec l'environnement économique pour assurer une plus grande équité dans l'accès aux stages afin de mieux préparer l'insertion et améliorer l'orientation.

Engagements :

- *Plaine Commune Promotion* transmet aux entreprises qui mettent en œuvre l'accueil de collégiens, le calendrier des séquences d'observation des collèges voisins et organise les mises en relation. Elle sensibilise les entreprises adhérentes ou signataires de la Charte entreprise-territoire à développer ce type d'accueil.
- *L'Éducation nationale* facilite le retour des calendriers de stage des collèges notamment lors des commissions d'animation de district en début d'année et nomme une personne référente au sein de chaque collège. Elle met en place des conditions de veille afin de recenser les difficultés ressenties et de les relayer auprès des partenaires.

Référents opérationnels :

- *Pour Plaine Commune Promotion et l'Éducation nationale* : les membres de la commission « écoles-entreprises » de *Plaine Commune Promotion* et de l'Éducation nationale (principaux, enseignants de collège ...) constitués en groupe de travail.

ACTION 1.3 : SEMAINE ÉCOLE-ENTREPRISE

Cette semaine fixée par un calendrier national se caractérise par des visites d'entreprises ou par des interventions de professionnels au sein des établissements scolaires.

Engagements :

- *Plaine Commune Promotion* mobilise des entreprises ou des professionnels suivant la thématique de l'année et organise le planning des visites ou des interventions en lien avec le Rallye inter-entreprises (action 1.1).
- *L'Éducation nationale* communique à *Plaine Commune Promotion*, comme à chacun de ses partenaires, les thèmes et les publics cibles. Elle mobilise les établissements scolaires et les CIO.

Référents opérationnels :

- Pour l'Éducation nationale : le délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC), l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation (IEN IO), un ingénieur pour l'école (IPE) et le conseiller départemental à la formation tout au long de la vie (CDFTLV).
- Pour Plaine Commune Promotion : le chargé de mission « écoles-entreprises ».

ACTION 1.4 : SAVANTE BANLIEUE

Labellisée par la Fête de la science et le CNRS, il s'agit d'un salon à thème dédié à la science qui réunit chaque année des milliers de personnes. Elles viennent y découvrir les universités et le monde de la recherche grâce aux conférences, aux nombreux stands et animations au sein des universités de Saint-Denis (Paris 8) et de Villetaneuse (Paris 13). Pour sa réalisation, cette manifestation réunit chaque année le concours de plus de 100 chercheurs issus de ces universités, du CNRS, du CNAM, de SUPMECA, et des associations de culture scientifique et technique. Depuis 15 ans, cette opération est menée par *Plaine Commune* avec, entre autres, le concours de l'Éducation nationale.

Engagements :

- *Plaine Commune* élabore le programme de la manifestation en partenariat avec les universités Paris 13 et Paris 8, et le CNRS, sensibilise les collèges et les lycées de Seine-Saint-Denis (25 communes à proximité du lieu de la manifestation) et d'autres publics par l'intermédiaire des associations en lien avec les habitants.
- En tant que partenaire l'Éducation nationale relaie l'information auprès des collèges et des lycées de Seine-Saint-Denis, notamment ceux de *Plaine Commune*. Elle signale l'événement sur ses supports de communication.

Référents opérationnels :

- Pour *Plaine Commune* : le responsable du service Recherche – enseignement supérieur.
- Pour l'Éducation nationale : le conseiller technique pour le développement durable et science au « pôle pédagogie » de la DSDEN.

ACTION 1.5 : FORUM DES MÉTIERS PORTEURS

L'Éducation nationale met en œuvre un forum des métiers porteurs qui valorise des formations et des métiers attractifs au niveau de l'insertion professionnelle. Il permet une sensibilisation auprès des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} par des visites de plateaux techniques, de rencontres avec des jeunes en formation professionnelle et des intervenants, professionnels du secteur.

Engagements :

- L'Éducation nationale organise la manifestation.
- *Plaine Commune Promotion* mobilise ses adhérents pour présenter leurs métiers.

Référents opérationnels :

- Pour l'Éducation nationale : l'inspecteur de l'Éducation nationale en charge de l'information et de l'orientation.
- Pour *Plaine Commune Promotion* : le chargé de mission « écoles-entreprises ».

ACTION 1.6 : FORUM POST-BAC

Initié par le réseau des lycées du Nord-Ouest du département, et soutenu par *Plaine Commune* et *Plaine Commune Promotion*, le forum post bac a pour objectif de sensibiliser les lycéens de 1^{ère} à l'orientation post-bac.

Engagements :

- L'Éducation nationale mobilise les établissements d'enseignement supérieur du territoire et les classes de 1^{ère}.
- *Plaine Commune Promotion* soutient financièrement l'opération, suite à une sollicitation préalable d'au moins 3 mois. Elle mobilise ses adhérents pour faire connaître les formations et relaie l'information sur ses supports de communication.

Référents opérationnels :

- Pour l'Éducation nationale : le réseau des lycées.
- Pour *Plaine Commune Promotion* : le chargé de mission « écoles - entreprises ».

2 FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

ACTION 2.1 : LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Mobilisée depuis plusieurs années, *Plaine Commune Promotion* a déjà signé une convention avec le collège Iqbal Masih de Saint-Denis pour la lutte contre le décrochage scolaire. Afin de poursuivre les efforts engagés, le lien avec le tissu économique est à renforcer.

Engagements :

- *Plaine Commune Promotion* valorise les « très petites entreprises » du territoire auprès des établissements scolaires et développe une collaboration active d'orientation en direction des élèves décrocheurs.
- *L'Éducation nationale* informe *Plaine Commune Promotion* des besoins qui émergent en matière de relations avec le monde économique.

Référents opérationnels :

- *Pour l'Éducation nationale* : les pilotes des réseaux FOQUALE (formation qualification emploi) et les acteurs des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).
- *Pour Plaine Commune Promotion* : le chargé de mission « écoles - entreprises ».

ACTION 2.2 : MOBILISATION DU TISSU ÉCONOMIQUE

Chaque établissement scolaire développe des projets nécessitant le partenariat avec les représentants du monde économique pour des forums, des journées portes ouvertes, des appuis à la rédaction de CV ...

Engagements :

- *L'Éducation nationale* : Le réseau d'établissements demandeur s'engage à désigner un référent pour chacune des opérations.
- *Plaine commune Promotion* et *Plaine Commune* mobilisent des entreprises suivant les demandes formulées au moins deux mois avant la date de l'action.

ACTION 2.3 : PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

La présentation de l'activité économique du territoire est un besoin avéré pour tous les acteurs de l'Éducation nationale.

Elle s'adresse aux enseignants, aux conseillers d'orientation-psychologues, aux nouveaux personnels des établissements (chefs d'établissement, CPE, COP, CFC, enseignants...) exerçants sur le territoire.

Engagements :

- *L'Éducation nationale* définit une date de présentation en concertation avec *Plaine Commune* et mobilise les personnels concernés et intéressés par cette présentation.
- *Plaine Commune Promotion* mobilise les ressources de la direction du Développement économique de Plaine Commune pour réaliser cette présentation.

Référents opérationnels :

- *Pour l'Éducation nationale* : les directeurs de CIO.
- *Pour Plaine Commune Promotion* : le chargé de mission « écoles – entreprises ».

3 VALORISER LA VOIE PROFESSIONNELLE

ACTION 3.1 : MOSAÏQUE DE TALENTS

Initiée en 2002, l'opération Mosaïque de Talents a pour objectif de valoriser des filières professionnelles par la mise en œuvre de projets parrainés par des entreprises et mis en lumière lors d'une cérémonie de remise de prix. Depuis quatre ans, plus d'une dizaine de projets sont présentés par les établissements scolaires du territoire.

Engagements :

- *L'Éducation nationale* contribue à mobiliser les acteurs en charge de la formation professionnelle et les porteurs de projets dans les établissements (SEGPA, 3ème prépa pro, lycées...) et s'associe aux initiatives de communication sur l'opération.
- *Plaine Commune* appuie la mobilisation des entreprises, notamment auprès des entreprises signataires de la Charte entreprise-territoire et communique sur l'opération.
- *Plaine Commune Promotion* appuie la mobilisation des acteurs de la formation professionnelle, mobilise les entreprises pour le parrainage des projets dans le cadre d'une charte. Elle organise la manifestation qui met en valeur les projets, les filières, les jeunes et les parrains.

Référents :

- *Pour l'Éducation nationale* : le conseiller départemental à la formation tout au long de la vie et les chefs d'établissement dont les enseignants sont impliqués dans les projets.
- *Pour Plaine Commune* : le service Relations entreprises et la direction de la Communication.
- *Pour Plaine Commune Promotion* : le chargé de mission « écoles-entreprises ».

ACTION 3.2 : POLES DE STAGES POUR LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Les lycéens et les étudiants des filières professionnelles doivent impérativement réaliser, pour l'obtention de leur diplôme, des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP). Les missions réalisées pendant ces PFMP doivent être en adéquation avec les exigences des référentiels de *l'Éducation nationale*. Au-delà de la réalisation et de la diffusion du calendrier des PFMP par *Plaine Commune Promotion* à ses adhérents, il s'avère nécessaire de travailler en amont avec les entreprises sur les missions à confier aux jeunes et l'encadrement à mettre en place.

Engagements :

- *Plaine Commune Promotion* et *l'Éducation nationale* s'engagent à penser une méthode de travail permettant de croiser des actions « filières et territoire ».

Référents opérationnels :

- *Pour l'Éducation Nationale* : les inspecteurs de l'Éducation nationale de spécialité, les chefs d'établissement et les directeurs délégués aux enseignements technologiques et professionnels, chefs de travaux.
- *Pour Plaine Commune Promotion* : le chargé de mission « écoles-entreprises ».

ACTION 3.3 : TAXE D'APPRENTISSAGE

Plaine Commune Promotion, édite un annuaire des EPLE du territoire aptes à recevoir le versement de la taxe d'apprentissage par les entreprises. Il est proposé de réactiver cet annuaire qui n'est plus édité depuis 4 ans.

Engagements :

- *Plaine Commune Promotion* repense le format de cet annuaire, réactualise les informations, le diffuse sur ses supports de communication auprès des entreprises avec l'appui du service Relations entreprises de *Plaine Commune*.
- *Plaine Commune* diffuse les informations sur ses supports de communication ;
- *L'Éducation nationale* mobilise et implique les personnes référentes au sein des établissements concernés.

Référents opérationnels :

- *Pour l'Éducation Nationale* : les chefs des établissements habilités à percevoir la taxe d'apprentissage et les personnes déléguées.
- *Pour Plaine Commune Promotion* : le chargé de mission relation « écoles-entreprises »

4 PROMOUVOIR LA DYNAMIQUE DES PROJETS D'ÉTABLISSEMENT ET LE MÉCÉNAT

Les établissements scolaires, notamment les collèges, sollicitent des entreprises pour un appui, financier ou en nature, pour le développement de leurs projets. De leur côté, certaines entreprises souhaitent pouvoir les soutenir.

Engagements :

- *Plaine Commune et Plaine Commune Promotion* s'engagent à être le relais des demandes des établissements auprès d'entreprises du territoire susceptibles d'être intéressées par ce soutien. Ils assurent la mise en relation entre les établissements et les entreprises.

Référents opérationnels :

- *Pour Plaine Commune Promotion* : président de la commission « écoles-entreprises ».
- *Pour l'Éducation Nationale* : principaux de collèges.

SUIVI ET DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention fera l'objet d'un suivi annuel, dans le cadre d'un comité de pilotage co-présidé par chacune des parties, à savoir, le président de la commission « école-entreprise » pour *Plaine Commune Promotion*, le président de *Plaine Commune* ou son représentant et de l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'*Éducation nationale de Seine-Saint-Denis*.

Ce comité de pilotage sera composé de représentants de chacune des parties de la présente convention

Des avenants à cette présente convention pourront être fixés sur la base du suivi et de l'évaluation des actions, en concertation avec les acteurs concernés.

La présente convention est signée pour une durée de trois ans.

Fait à Saint-Denis, le 15 octobre 2015

pour Plaine Commune P. BRAOUEZEC Président	pour Plaine Commune Promotion F. DUBRAC Président	pour l'Éducation nationale C. WASSENBERG Inspecteur d'académie, Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale
--	---	--

